

-4333-



**FORESTVILLE**  
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance extraordinaire, ce 17 juillet 2023, à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**Sont présents :**

Mme Micheline Anctil, mairesse;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;  
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;  
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5.

**Sont absents :**

Mme Jannie Tremblay, conseillère au siège # 1;  
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.  
M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

**Assiste également :**

Mme Dominique Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière.

Sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 18 h 35.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et les villes, l'avis de convocation de la présente séance a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. AccèsD Affaires - Ajout administrateurs principaux;
4. Signature opérations bancaires;
5. Revenu Québec – Responsable des services électroniques;
6. Ensemencement hydraulique aéroport;
7. Réfection du quai - Phase 2 - Pavage du quai;
8. Clôture et levée de la séance.

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**AccèsD Affaires – Ajout administrateurs principaux  
R-230717-160**

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé Mme Dominique Tremblay à titre d'administratrice principale, pour les comptes de la Ville et de l'entente intermunicipale de sécurité incendie;



-4334-

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer des administratrices supplémentaires;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents que les personnes suivantes soient désignées à titre d'administratrices principales aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elles soient investies de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin :

- Mme Dominique Tremblay, directrice générale;
- Mme Anny Gagnon, responsable de la paie;
- Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative, soit désignées;
- Mme Karine Langlois, directrice des finances.

#### **Signature opérations bancaires**

**R-230717-161**

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser les membres du conseil municipal à signer les chèques et tous les documents nécessaires aux opérations bancaires liés au compte # 328 au nom de la Ville de Forestville ainsi que le compte # 15701 également au nom de la Ville de Forestville pour le service de sécurité incendie :

- Micheline Anctil, mairesse;
- Jannie Tremblay, conseillère au siège # 1;
- Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
- Richard Foster, conseiller au siège # 3;
- Gina L'Heureux, conseiller au siège # 4;
- Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
- Carol Girard, conseiller au siège # 6.

Il est également résolu d'autoriser les personnes suivantes à préparer et à contresigner les chèques et tous documents nécessaires aux opérations bancaires :

- Dominique Tremblay, directrice générale;
- Karine Langlois, directrice des finances;
- Lison Huard, greffière adjointe;
- Anny Gagnon, préposée à la paie;
- Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

Cette résolution remplace toutes résolutions déjà adoptées et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution soit transmise à Desjardins.

#### **Revenu Québec – Responsable des services électroniques**

**R-230717-162**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser Mme Karine Langlois, directrice des finances, pour la Ville de Forestville (NEQ : 8818864744) à :

- Consulter le dossier de la Ville de Forestville et agir au nom et pour le compte de la Ville de Forestville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen de services en ligne;



- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, conformément aux conditions d'utilisation de *Mon dossier pour les entreprises*, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Il est également résolu que la Ville de Forestville accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Ville et qui sont nécessaires à l'inscription à *Mon dossier pour les entreprises* ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les membres du conseil de la Ville de Forestville apposent leur signature aux résolutions mentionnées ci-dessus.

**Ensemencement hydraulique aéroport**  
**R-270717-163**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effectuer l'ensemencement hydraulique de l'aéroport

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été effectuée et que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- Ensemencement Saguenay inc. .... 17 755.00 \$
- Feuillage du Québec ..... 19 337.50 \$

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet l'achat de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 121 200 \$ décrété par le ministre concernant les appels d'offres publics;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la soumission de la firme « Ensemencement Saguenay inc. » du 7 juillet 2023 au prix de 17 755.00 \$, plus taxes applicables et de les mandater à effectuer l'ensemencement hydraulique de 5 300 m<sup>2</sup> à 3.35 \$ le m<sup>2</sup>.

**Réfection du quai - Phase 2 - Pavage du quai**  
**R-270717-164**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la phase 2 de la réfection du quai qui comprend le revêtement;

CONSIDÉRANT que les options sont le béton et l'asphalte et que le béton est plus durable;

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénierie EXP évalue les travaux à plus ou moins 800 000 \$;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents d'opter pour un revêtement de béton.

Il est également résolu :

- De mandater le directeur du développement économique, M. Jean-Sébastien Painchaud, à faire les demandes d'aide financière dans les différents ministères et de l'autoriser à signer toutes les demandes effectuées;



-4336-

- D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents nécessaires à ce projet, incluant les ententes à intervenir si les aides financières sont accordées.
- De mandater la firme EXP à préparer les plans et devis et procéder à la surveillance bureau et chantier pour un montant de 39 050.00 \$ plus taxes applicables, et ce, conformément à l'offre du 17 juillet 2023.
- D'autoriser la publication de l'appel d'offres sur le SEAO afin d'effectuer les travaux de béton et mandater la directrice générale, Mme Dominique Tremblay, à titre de responsable de cet appel d'offres.

#### **Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 18 h 45, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffière

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.